



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée polyvalent Edmard LAMA – Sergine PREVOT

BP 20422

97329 CAYENNE cedex

Tél. : 05 94 29 35 25 – Fax : 05 94 29 88 32

## LYCEE POLYVALENT Edmard LAMA – Sergine PREVOT DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT

2020 - 2021

Photo de  
l'élève

### L'ELEVE:

Fille

Garçon

Nom, prénom de l'élève : ..... Né(e) le : .....

Numéro de téléphone portable de l'élève: 06 94 .. ..

Classe suivie en 2019– 2019 ..... Établissement: .....

Classe suivie en 2020 – 2021 .....Établissement: .....

### CORRESPONDANT

#### LE CORRESPONDANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Profession:.....

Tél. domicile : ..... Mobile : .....bureau: .....

### RESPONSABLES LEGAUX

#### Le père

Nom, prénom : .....

Adresse .....

Tél. domicile : ..... Tél mobile : .....

#### La mère

Nom, prénom : .....

Adresse (si différente de celle du père): .....

Tél. domicile : ..... Tél mobile : .....

# Contrat d'engagement entre les différentes parties

1) L'élève : .....

**S'engage à :**

- **ETRE PRESENT** : Aucune absence abusive ne sera tolérée
- **TRAVAILLER** : Rester sérieux et concentré en classe et pendant les heures d'études
- **RESPECTER** les élèves, les adultes et les règles de fonctionnement de l'établissement et le règlement intérieur de l'internat,

2) Le responsable légal: .....

**S'engage à :**

- **Suivre la scolarité** de son enfant en gardant un contact régulier avec l'établissement et/ou le correspondant local et **se déplacer au lycée si la situation l'impose**. Veiller à ce que l'enfant tienne ses engagements envers sa scolarité
- **Amener l'enfant aux heures prévues** dans les règlements des établissements d'accueil
- **Assurer que le correspondant local s'engage** sur l'année scolaire à prendre en charge l'enfant si la situation l'impose, notamment la nuit en cas d'urgence (évacuation, situation médicale, jour férié, fermeture de l'internat...)

3) Le correspondant : .....

**S'engage à :**

- Répondre rapidement aux sollicitations de l'établissement en cas de difficulté significative qui impose la prise en charge de l'enfant.
- **Prendre en charge à son domicile l'enfant le week-end et chaque fois que nécessaire, notamment la nuit en cas d'urgence (jours fériés, maladie, fermeture de l'internat, etc.)**

4) L'établissement d'accueil

**S'engage à :**

- proposer chaque jour des études encadrées
- assurer le suivi de l'élève et l'information au correspondant local et à la famille
- proposer un environnement scolaire, culturel, sportif...à tous les internes

**Ce contrat d'engagement vaut pour toute l'année scolaire**

Fait à.....le.....

Le chef d'établissement, l'élève, le responsable légal, le correspondant

**PRISE EN CHARGE :**

- Souhaitez-vous autoriser votre enfant à sortir le mercredi après-midi de 14h à 17h30\*?

Oui  Non

-Souhaitez-vous que le correspondant local puisse signer des documents ou autorisations scolaires en votre nom?

Oui  Non

*-Toute demande exceptionnelle de sortie en semaine doit être adressée par écrit au proviseur au plus tard **48h avant** la journée pour laquelle l'absence est programmée*

*(\*L'élève ne sera plus sous la responsabilité du lycée Lama-Prévoit le temps de sa sortie)*

**Documents à joindre obligatoirement au dossier :**

- Lettre de motivation de l'élève
- 1 photo de l'élève
- Photocopie des bulletins trimestriels 2019 - 2020
- Photocopie de la pièce d'identité du correspondant local
- Attestation de sécurité sociale **à jour + copie de la carte Vitale**
- Formulaire d'autorisation du droit à l'image (document ci joint)
- Charte internet (document ci joint)
- Document de renseignement médical (documents ci joints)

**Je soussigné (e).....**

**Responsable légal de l'enfant:.....**

**Reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'internat et accepte les conditions de fonctionnement de ce dernier.**

**Fait à .....**

**Le .....**

**Signatures:**

**Père**

**Mère**

**Le correspondant**

**TARIFS 2020/2021**

**Les tarifs varient selon la situation de l'élève interne. Ils couvrent la période allant du 2 septembre 2020 au 18 décembre 2020**

**Les tarifs pour l'année 2021 seront votés en novembre 2020**

Internes 6 jours scolarisés au LPO Lama Prévot: 1158.20€

Internes 5 jours scolarisés au LPO Lama Prévot: 1058.60€

Internes 6 jours scolarisés dans un autre établissement: 872.00€

Internes 5 jours scolarisés dans un autre établissement: 772.40€

Le paiement est dû d'avance, à l'inscription, et se règle par chèque ou en numéraire, à l'ordre de l'agent comptable du lycée Léon Gontran Damas.

Remarque: pour les élèves boursiers, la bourse viendra en déduction du paiement des frais de l'internat.

**Les élèves scolarisés dans un autre établissement et souhaitant être hébergés à l'internat du lycée Lama Prévot devront, au moment de l'inscription dans leur établissement, faire viser cette page par le chef d'établissement de leur établissement d'accueil:**

Je soussigné .....  
Proviseur du lycée.....autorise  
L'élève.....scolarisé en classe de .....

À solliciter une admission à l'internat du lycée Lama Prévot et accepte que les factures d'internat de cet élève me soient directement adressées.

Fait à ....., le .....

Signature